

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2041

Approbation des tarifs de la billetterie de la saison 2016-2017 des Célestins, Théâtre de Lyon
(abonnements, cartes Célestins, location)

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2041 - APPROBATION DES TARIFS DE LA BILLETTERIE DE LA SAISON 2016-2017 DES CELESTINS, THEATRE DE LYON (ABONNEMENTS, CARTES CELESTINS, LOCATION)

(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A l'orée de la nouvelle saison artistique, il vous revient d'approuver les différents tarifs de prestations en vigueur aux Célestins – Théâtre de Lyon.

Ces tarifs concernent la billetterie des spectacles de la saison 2016-2017, les locations d'espace et les activités annexes.

I. Les tarifs des spectacles

1. La location :

- Les tarifs s'échelonnent entre 8,00 € (place de 4^e catégorie pour les groupes scolaires) et 38,00 € (plein tarif 1^{ère} série).
- Les places de la salle à l'italienne sont réparties en 4 séries qui correspondent à la qualité des places proposées. Exceptionnellement la cinquième série, places à visibilité très réduite, peut être ouverte à la location.
- L'ouverture de la location sera échelonnée les 31 août 2016, 23 novembre 2016 et 15 mars 2017.

La billetterie spectacle comprend :

- des tarifs réduits et des tarifs spécifiques sont proposés aux groupes, famille nombreuse, seniors (plus de 65 ans), demandeurs d'emploi, professionnels du spectacle, personnes handicapées et moins de 26 ans ;
 - un tarif spécifique compris entre 12,00 € et 23,00 € est prévu pour la salle *Célestine*,
 - un tarif « dernière minute » permet de vendre les places inoccupées au prix de 9,00 € pour les moins de 26 ans, les étudiants, les bénéficiaires du RSA ou de la CMU ;
 - le tarif « privilège » inclut pour les groupes une représentation couplée à un espace de réception pour organiser un cocktail.

TARIF DES PLACES VENDUES EN BILLETTERIE DANS LA SALLE A L'ITALIENNE							
Séries	Plein tarif	Tarif réduit * / Tarif Pass 3 Spectacles	Demandeurs d'emploi, handicapés, RSA, école de théâtre	Groupe Scolaire	Tarif Privilège	Professionnels culture	Moins de 26 ans
1 ^{ère} série	38,00 €	34,00 €	22,00 €	15,00 €	70,00 € / 65,00 €**	16,00 €	19,00 €
2 ^{ème} série	32,00 €	29,00 €	19,00 €	15,00 €		16,00 €	16,00 €
3 ^{ème} série	24,00 €	22,00 €	15,00 €	12,00 €		16,00 €	12,00 €
4 ^{ème} série	17,00 €	15,00 €	10,00 €	8,00 €		16,00 €	9,00 €
Séries	Dernière minute : tarif social***	Places à visibilité réduite					
1 ^{ère} série	9,00 €						
2 ^{ème} série	9,00 €						
3 ^{ème} série	9,00 €						
4 ^{ème} série	9,00 €						
5 ^{ème} série		5,00 €					

* tarif réduit : groupe d'au moins 10 personnes, seniors (+ de 65 ans), famille nombreuse

** tarif privilège pour les groupes de plus de 40 personnes

*** tarif social (15 minutes avant le début du spectacle) : - 26 ans, bénéficiaires du RSA ou de la CMU

TARIF DES PLACES DANS LA SALLE CELESTINE						
	Plein tarif	Tarif Réduit * / Tarif Pass 3 Spectacles	Moins de 26 ans	Demandeurs d'emploi, handicapés, RSA, école de théâtre	Dernières minutes : tarif social	Professionnels culture
Tarification normale	23,00 €	20,00 €	12,00 €	15,00 €	9,00 €	16,00 €

* tarif réduit en Célestine : groupe d'au moins 10 personnes, seniors (+ de 65 ans), famille nombreuse

** tarif social (15 minutes avant le début du spectacle) : - 26 ans, bénéficiaires du RSA ou de la CMU

Un spectacle de la saison est joué hors les murs et deux en passerelle.

Les Célestins accueillent un spectacle de la Biennale de la danse.

TARIF DES PLACES DES SPECTACLES HORS LES MURS						
	Plein tarif	Tarif Réduit *	Moins de 26 ans	Demandeurs d'emploi, handicapés, RSA / Abonnés	Dernières minutes : tarif social**	Professionnels culture
Vu du pont Radiant Bellevue	45,00 €	40,00 €	30,00 €	35,00 €		16,00 €

TARIF DES PLACES DES SPECTACLES PASSERELLES						
	Tarif préférentiel		Moins de 26 ans			
<i>L'intégrale des symphonies de Tchaikovski</i> Auditorium / ONL	29,00 €		16,50 €			
<i>Battlefield</i> Radiant Bellevue	28,00 €		18,00 €			

TARIF DES PLACES DU SPECTACLE DE LA BIENNALE (Salle à l'italienne)
Groupe acrobatique de Tanger

	1 ^{ère} Série	2 ^{ème} série	3 ^{ème} série	4 ^{ème} série
Plein tarif	32,00 €	28,00 €	22,00 €	15,00 €
Tarif réduit*	28,00 €	24,00 €	18,00 €	11,00 €
Demi-tarif (moins de 26 ans)	16,00 €	14,00 €	11,00 €	7,50 €

* tarif réduit : demandeurs d'emploi, abonnés, groupe d'au moins 10 personnes, Lyon city Card.

Comme les saisons précédentes, le théâtre des Célestins participe à la manifestation *Balises*, selon laquelle une place achetée donne lieu à une place offerte, offre valable sur le spectacle sélectionné dans le cadre de la saison 2016-2017.

2. Les abonnements

Grâce à l'introduction d'un tarif à la place, le coût de l'abonnement est calculé en fonction du nombre de spectacles sélectionnés. L'abonné bénéficiera d'une priorité de réservation pour tous les spectacles de toute la saison 2016-2017 :

- Abonnement Célestins (prix à la place) : de 7,00 € pour les moins de 26 ans (quatrième série) à 28,00 € pour la première série.
- Abonnement Intégral (prix à la place) : cette formule permet de voir tous les spectacles de la salle à l'italienne, hors les murs et un spectacle de la *Célestine*. Les tarifs à la place s'échelonnent de 19,00 €, 1^{ère} série, à 6,00 € en quatrième série pour les moins de 26 ans.

Tarif à la place		Abonnement Célestins	Abonnement Intégrale
Salle à l'italienne	1er série	28,00 €	19,00 €
	2 ^{ème} série	23,00 €	16,00 €
	3 ^{ème} série	18,00 €	13,00 €
	4 ^{ème} série	13,00 €	10,00 €
Célestine		17,00 €	15,00 €
Moins de 26 ans			
Salle à l'italienne	1er série	15,00 €	10,00 €
	2 ^{ème} série	13,00 €	9,00 €
	3 ^{ème} série	10,00 €	7,00 €
	4 ^{ème} série	7,00 €	6,00 €
Célestine		11,00 €	8,00 €

3. Les visites guidées du Théâtre

TARIFS DES VISITES	
Groupe (maximum 30 personnes)	150 €
Groupe scolaire	80 €

4. Les frais d'envoi

- Les frais d'envoi d'abonnement, pour les personnes qui préfèrent les recevoir à domicile, s'élèvent à **1,50 €** pour un envoi simple et à **4,00 €** pour celles qui choisissent un envoi recommandé. Les frais d'envoi de billets s'élèvent à **1,00 €**.

- Les changements de date de spectacle sont payants : **3 €** à partir du deuxième changement.

5. L'ouvrage historique sur le Théâtre

Le prix de vente de l'ouvrage « Les Célestins, du couvent au théâtre » est de **20 €**.

6. Les chèques cadeaux

Des chèques cadeaux de 10, 12, 14, 15, 20 ou 30 € permettent l'acquisition de places de spectacles.

7. Les exonérations

Par dérogation aux tarifs contenus dans cette délibération, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant et d'établissement culturel municipal, le théâtre des Célestins peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Les invitations destinées au protocole :
 - Ville de Lyon ;
 - partenaires institutionnels Métropole : Conseil Général, Région Rhône-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
 - Programmateurs et directeurs de théâtre ;
 - Presse spécialisée.

- Les exonérations visant les partenaires :
 - Partenaires politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle 2012-2015 (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : association *Culture pour tous*, partenaires associatifs, Maisons des Jeunes et de la Culture, Missions locales... ;
 - Compagnies accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies par les conventions de coproduction y afférentes ;
 - Acteurs économiques : mécènes, parrains, dans les conditions définies par les conventions y afférentes.

- Autres exonérations :
 - Accompagnateurs de groupes scolaires ;
 - Tombola des écoles.

Les invitations et gratuités d'entrées représentent entre 8 et 10 % de la fréquentation.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuité à 10 % de la fréquentation annuelle. A titre de comparaison, la part des places gratuites dans la fréquentation des centres dramatiques nationaux était de 14 % en 2010.

II. Les locations de locaux

Cinq espaces différents sont susceptibles d'être loués : la salle à l'italienne, la salle *Célestine*, les bars du public et *L' Etourdi*, le foyer du public et l'atrium.

Les tarifs de location ne subissent aucune modification.

Les modalités de tarification prévoient le volet location de l'espace et un volet relatif à la prestation d'utilisation des lieux (fluides, entretien, frais de main-d'œuvre des techniciens, à l'exception des heures supplémentaires, frais de main d'œuvre du personnel d'accueil dans la limite d'une vacation de 4h00 - 12 agents pour la salle à l'italienne ; 4 agents pour les autres espaces de location). Les espaces sont loués par plage horaire ou par demi-journée : prix aux deux heures, à la demi-journée ou à la journée pour la *Célestine* et à la demi-journée ou à la journée pour la salle à l'italienne ; plages d'une à quatre heures pour les autres espaces (bar, foyer, Atrium) et pour des prises de vue ; tarifs plus élevés le week-end et les jours fériés qu'en semaine.

- La prestation de demi-journée s'étend sur une durée de 04h00.

- La prestation pour la journée s'étend sur une durée maximale de 12h00 comprenant deux pauses d'une heure minimum entre chaque service.

- Les salles de spectacle sont mises à disposition avec un encadrement technique comprenant :

- la salle à l'italienne : Trois régisseurs (plateau, lumière, son), un machiniste, un électricien ;

- la salle Célestine est mise à disposition avec un encadrement technique comprenant : trois régisseurs (plateau, lumière, son).

- Les services de travail sont inclus dans les plages horaires suivantes :

- Service A : entre 07h00 et 13h00

- Service B : entre 13h00 et 19h00

- Service C : entre 19h00 et 24h00.

Les heures non comprises dans ces amplitudes ainsi que les heures dépassant les durées mentionnées ci-dessus donneront lieu à une tarification spécifique selon le barème joint au rapport.

Les prestations comprennent dans chaque salle la mise à disposition d'un espace scénique, disposant d'un éclairage de type « plein feu » et d'une sonorisation de l'espace permettant une diffusion claire au public.

Les demandes techniques en matériels ou équipements supplémentaires donneront lieu à une mise à disposition selon les barèmes tarifaires joints au rapport.

Les prestations nécessitant des vidéo-projections ne sont pas incluses dans la mise à disposition des salles.

Toute demande donnera lieu à une tarification spécifique selon le barème tarifaire joint au rapport.

LOCATION DE LA SALLE A L'ITALIENNE				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20%	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20%
Service d'une demi-journée				
Total	2 945,00 €	3 534.00	3 535,00 €	4 242.00 €
dont location	1 285,00 €	1 542.00	1 545,00 €	1 854.00 €
dont prestations	1 660,00 €	1 992.00	1 995,00 €	2 394.00 €
Service d'une journée				
Total	5 000,00 €	6 000.00	5 780,00 €	6 936.00 €
dont location	2 235,00 €	2 682.00	2 570,00 €	3 084.00 €
dont prestations	2 765,00 €	3 318.00	3 210,00 €	3 852.00 €
Tournage de film	5 350,00 €	6 420.00	6 420,00 €	7 704.00 €

LOCATION DE LA SALLE CELESTINE				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20%	Tarifs HT	Tarifs TTC TVA 20%
Service d'une demi-journée				
Total	2 035,00 €	2 442.00 €	2 440,00 €	2 928.00 €
dont location	645,00 €	774.00 €	775,00 €	930.00 €
dont prestations	1 390,00 €	1 668.00 €	1 665,00 €	1 998.00 €
Service d'une journée				
Total	3 500,00 €	4 200.00 €	3 855,00 €	4 626.00 €
dont location	1 485,00 €	1 782.00 €	1 605,00 €	1 926.00 €
dont prestations	2 015,00 €	2 418.00 €	2 250,00 €	2 700.00 €
Service de deux heures				
Total	1 220,00 €	1 464,00 €	1 465,00 €	1 758.00 €
dont location	380,00 €	456.00 €	465,00 €	558.00 €
dont prestations	840,00 €	1 008.00 €	1 000,00 €	1 200.00 €

AUTRES				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC – TVA 20%	Tarifs HT	Tarifs TTC – TVA 20%
Bar l'Etourdi et Bar du public				
location pour une heure	600,00 €	720.00 €	720,00 €	864.00 €
location pour deux heures	890,00 €	1 068.00 €	1 070,00 €	1 284.00 €
location pour quatre heures	1 700,00 €	2 040.00 €	1 930,00 €	2 316.00 €
Foyer du public				
location pour une heure	795,00 €	954.00 €	960,00 €	1 152.00 €
location pour deux heures	1 285,00 €	1 542.00 €	1 545,00 €	1 854.00 €
location pour quatre heures	2 300,00 €	2 760.00 €	2 440,00 €	2 928.00 €

Atrium				
location pour une heure	860,00 €	1 032.00 €	1 030,00 €	1 236.00 €
location pour deux heures	1 395,00 €	1 674.00 €	1 670,00 €	2 004.00 €
location pour quatre heures	2 500,00 €	3 000.00 €	2 570,00 €	3 084.00 €
Théâtre pour prises de vue				
location pour deux heures	805,00 €	966.00 €	965,00 €	1 158.00 €
location pour quatre heures	1 285,00 €	1 542.00 €	1 545,00 €	1 854.00 €

LOCATION DE TOUS LES ESPACES				
	Semaine		Week-ends et jours fériés	
	Tarifs HT	Tarifs TTC – TVA 20%	Tarifs HT	Tarifs TTC – TVA 20%
Sans la Célestine	9 900,00 €	11 880.00 €	11 000,00 €	13 200.00 €
Avec la Célestine	14 400,00 €	17 280.00 €	16 000,00 €	19 200.00 €

Les spectacles et la location du Théâtre des Célestins étant des activités assujetties à la TVA, les montants sont indiqués toutes taxes comprises compte tenu du taux actuellement en vigueur, sachant que toute modification du régime fiscal en cours de saison, s'appliquerait automatiquement sans qu'il soit nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

Tarif heures supplémentaires et/ou heures hors amplitude de service			
	HT	TVA (20%)	Prix TTC
Salle à l'italienne	500 €	100 €	600 €
Salle Célestine	300 €	60 €	360 €

Tarif prestation vidéo			
Incluant un vidéo projecteur avec son optique, un écran, un technicien vidéo			
	HT	TVA (20%)	Prix TTC
Salle à l'italienne	900 €	180 €	1 080 €
Salle Célestine	500 €	100 €	600 €

Tarifs prestation matériel lumières			
Incluant un éclairage spécifique, complémentaire à l'éclairage « plein feu » proposé dans la mise à disposition avec installation de projecteurs traditionnels puisés dans la fiche technique de la salle en fonction des équipements disponibles le jour à la date de la mise à disposition			
	HT	TVA (20%)	Prix TTC
Salle à l'italienne	390 €	78 €	468 €
Salle Célestine	265 €	53 €	218 €

Tarif prestation personnel de sécurité			
	HT	TVA (20%)	Prix TTC
Agent SSIAP 2 et de sécurité par demi-journée	320 €	64 €	384 €

III. Les ventes d'espaces publicitaires

Afin de réduire les coûts d'édition de la plaquette de saison (50 000 exemplaires) le Théâtre des Célestins propose aux entreprises des pages de publicité aux tarifs suivants :

TARIFS PAGE DE PUBLICITE DANS LA BROCHURE DE SAISON	
2 ^e et 3 ^e de couverture	6 000 €
Page intérieure	4 000 €

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les tarifs des spectacles programmés au Théâtre des Célestins lors de la saison 2016-2017 (billetterie, abonnements et autres prestations figurant aux tableaux ci-dessus) sont approuvés.

2- Les exonérations de droits d'entrée au théâtre des Célestins dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10 % de la fréquentation annuelle par saison sont approuvées.

3- Les tarifs de location des locaux du Théâtre des Célestins pour la saison 2016-2017, figurant aux tableaux ci-dessus sont approuvés.

4- Les recettes de ces prestations seront imputées aux budgets 2016 et 2017 du Théâtre des Célestins, budget 03, programme PROGARTCL – ACCPROG/CREAPROG, fonction 313, article 7062 pour les tarifs des spectacles, programme ANNEXECL - COMMERCIAL, fonction 313, article 7083 pour les tarifs de location de locaux.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN